



www.eveilletoi.fr

Cynthia MACK – Praticienne en Hypnose et formatrice

06.19.94.78.40

CHARTRE DE FONCTIONNEMENT

**Principes et Engagements pour
la Réussite d'une Thérapie brève**

- **Principe d'une thérapie brève par les différents outils énergétiques et psychiques**

Vous avez **l'intention** d'améliorer votre bien-être et votre quotidien au travers d'outils et de techniques qui vont vous être proposés et transmis durant la séance. Ces outils vous permettent de mieux gérer vos émotions au quotidien et de prendre conscience de vos blocages. Vous allez adopter de nouvelles façons de penser, plus positives, et d'agir en adéquation avec vos aspirations, toujours dans le respect et la bienveillance de votre personne.

- **Bénéfices et limites de la thérapie**

La thérapie va permettre une amélioration de la circulation des énergies et ainsi ressentir un mieux-être dans le corps et dans les différents types de relation. Cette thérapie permet de se libérer d'évènements bloquants comme les traumatismes, les dépendances de toutes sortes, les liens toxiques, les mémoires transgénérationnelles et/ou karmiques afin d'optimiser les performances dans différents domaines par l'intermédiaire de la gestion des émotions. La confiance et l'estime de soi en seront grandement améliorées.

Néanmoins, les résultats étant différents d'une personne à l'autre, cette thérapie ne peut garantir une métamorphose complète, facile et immédiate en une seule séance. Pour rappel, votre thérapeute a une obligation de moyens, pas de résultat. Le résultat dépend en grande partie de votre motivation et de votre investissement personnel dans cette thérapie (notamment la pratique régulière des exercices recommandés).

• Engagements du thérapeute :

- respecter les codes de déontologie et les chartes éthiques de la profession de magnétiseur et de praticien en hypnose
- expliquer le déroulement de la thérapie, les principes de fonctionnement du magnétisme et de l'hypnose
- travailler avec le consultant dans le respect, la bienveillance et le non-jugement
- déterminer avec lui les objectifs réalistes et atteignables
- l'accompagner en conscience à se libérer de ses blocages
- mettre en œuvre toutes les compétences acquises pour un résultat optimum
- continuer à se former régulièrement aux nouvelles pratiques
- travailler en réseau avec d'autres spécialistes

• Engagements du consultant :

- respecter l'horaire prévu du rendez-vous (en cas d'empêchement, prévenir le plus rapidement possible)
- **vouloir guérir avec intégrité**
- avoir réalisé la liste des objectifs de la séance avec précision et clarté
- mettre en œuvre les recommandations et les exercices donnés à l'issue de la séance
- faire un retour 1 semaine après la séance afin d'évaluer les évolutions
- s'hydrater régulièrement durant les 48h post-séance

Recommandations :

- *à l'issue de la séance, prévoir un temps pour soi afin de permettre aux corps d'intégrer les énergies plus facilement*
- *tenir régulièrement un petit journal d'évolution afin de noter les prises de conscience*

Cynthia MACK – Praticienne en Hypnose et formatrice

697 avenue du Maréchal Juin – 83140 Six-Fours-les-Plages

N° SIRET : 849 563 937 00010 - Tél : 06.19.94.78.40